

Tuteur dans le domaine agricole et rural

RS2878 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	214r, 210p
Formacode(s)	44588
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

SOLI'VERS · SIRET : 75182781700022

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

- Domaine d'activité professionnelle : maraîchage, viticulture, espaces verts, agriculture, valorisation des déchets agro-alimentaires, tous services en milieu rural.
- Accompagnement de parcours qualifiants au sein d'organisations apprenantes. Le tuteur-formateur assure la mise en oeuvre et le développement des parcours en lien avec les organismes de formation et de certification.

Le certificat de tuteur dans le domaine agricole et rural certifie les compétences

de mise en oeuvre d'actions de formation en situation de travail, notamment en vue d'assurer l'intégration, la professionnalisation et la certification des apprenants ou collaborateurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Concevoir et mettre en oeuvre des situations professionnelles significatives (SPS) ou situations professionnelles contextualisées, en vue d'assurer des parcours qualitatifs de formation (mettant en jeu une ou plusieurs compétences-clés constitutives de la qualification visée).
- Concevoir et structurer des parcours individuels ou collectifs visant l'acquisition totale ou partielle de certifications professionnelles.
- Accompagner des apprenants ou collaborateurs de manière individualisée ou collective, en vue de finaliser leur projet professionnel, et/ou d'assurer leur insertion professionnelle durable.
- Préparer et organiser les sessions/séquences de formation en situation de travail, sur la base d'objectifs définis et précis.
- Animer les sessions de formation sur la base des besoins identifiés (de nature individuelle ou collective).
- Assurer la transmission des acquis/résultats d'apprentissage (compétences, aptitudes et savoirs) en mobilisant les outils et interfaces adaptés à la diversité des publics (apprenants, salariés, demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle,...) via les plateformes digitales dédiées suivantes : "Mobitrain", "Mobipass" et "Mobitools".
- Concevoir et structurer des parcours individuels ou collectifs visant l'acquisition totale ou partielle de certifications.
- Vérifier et reconnaître les acquis de l'apprenant ou du collaborateur, lors d'une démarche de positionnement.
- Vérifier les acquis afin de réaliser un positionnement pertinent de l'apprenant ou du collaborateur.
- Suivre et évaluer les étapes du parcours de l'apprenant ou du collaborateur en vue d'une validation partielle ou totale des compétences visées.
- Soumettre une proposition d'agenda de sessions de validation et/ou de certification aux organismes certificateurs impliqués.
- Effectuer un bilan professionnel en lien avec un passeport des compétences et qualifications.
- Mobiliser les outils/ressources pédagogiques dédiés en fonction des projets ou des parcours visés, sur la base des besoins identifiés.
- Évaluer périodiquement les projets ou parcours et proposer le cas échéant des axes de progrès.

- Assurer l'appropriation des gestes techniques, des codes et de la culture du secteur professionnel visé.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Professionnel expérimenté, en poste depuis deux ans et/ou en charge d'encadrement.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.solivers.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2878/>